

Échos et nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ville de Francfort, où ils remplissent les fonctions dévolues chez nous à la Policlinique.

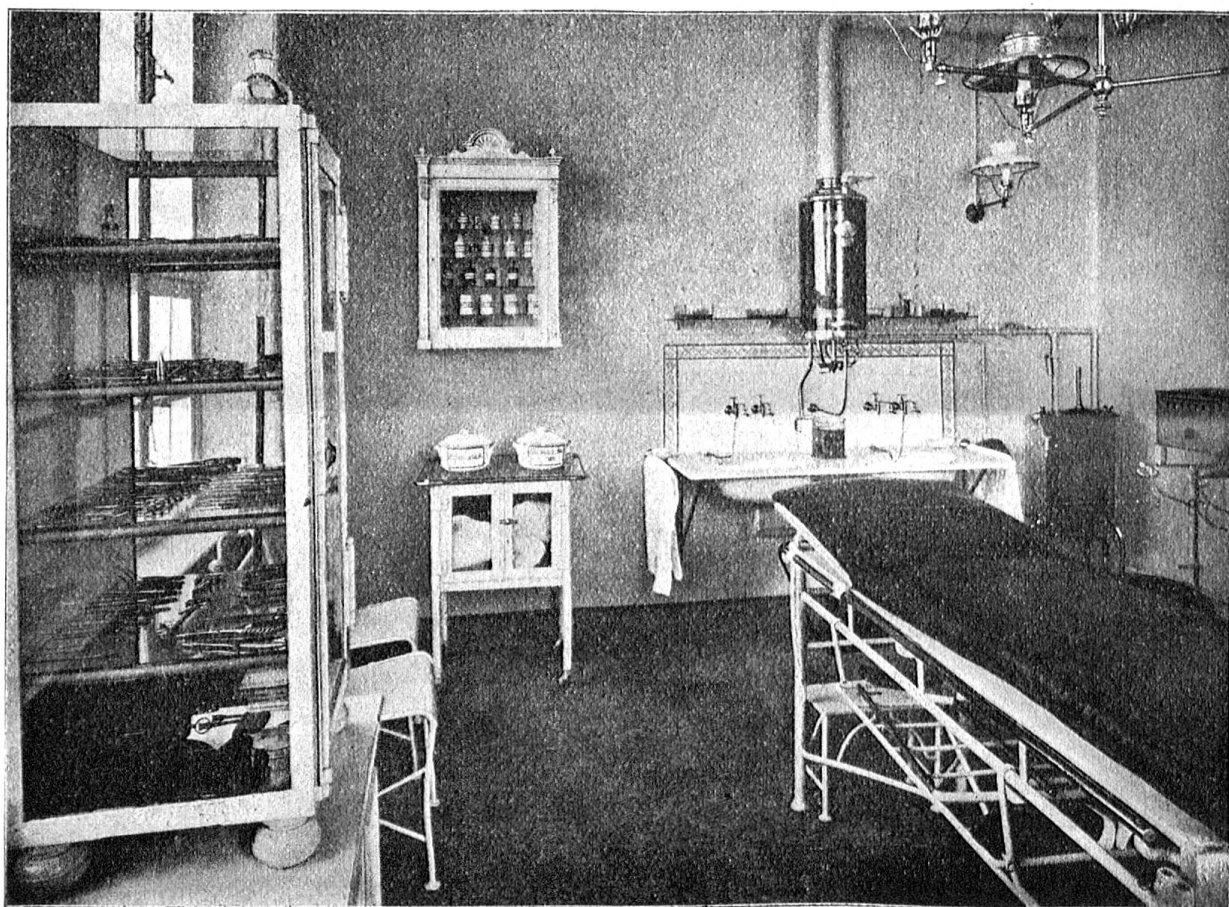
ÉCHOS ET NOUVELLES

Train sanitaire.

Les directeurs des usines Putiloff, de Saint-Petersbourg, les Krupp de

Russie, ont mis à la disposition des forces combattant en Extrême-Orient un train sanitaire dont le prix de revient dépasse 100,000 roubles, d'après le *Novoe Vremia*. Ce train se compose d'une locomotive, son tender et dix wagons. Le tout est pourvu des derniers perfectionnements et permettra de transporter même les gravement blessés avec tout le confort moderne.

Le même journal, du 24 février,



Salle de garde des Samaritains de Francfort-S/M. — N° 2.

nous apprend que l'impératrice a inspecté le train sanitaire n° 13. Celui-ci consiste en treize wagons, dont un sert de chambre de réception pour établir le diagnostic, quatre pour le transport des gravement blessés, deux pour les légèrement blessés et un pour les officiers. Un autre wagon

est réservé à la cuisine et un dernier au personnel. Ce train a été organisé en cinq jours. Les soins sont assurés par un officier sanitaire commandant, cinq sœurs de charité et trente officiers sanitaires.

Croix-Rouge genevoise.

L'assemblée annuelle de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse (dite des messieurs), présidée par M. le Dr Lardy, a eu lieu à l'Aula de l'Université. Après le compte-rendu administratif et financier, M. Frank Lombard, trésorier, a donné connaissance des conclusions du jury du concours sur les moyens pratiques d'organiser les secours en cas d'accidents de montagne. Un seul concurrent s'est présenté : M. Bobillier, président de la section des Samaritains de Genève. L'objet primé est une ceinture portant dix gaines dans lesquelles sont placés des sachets, bandes, flacons, attelles. C'est plus particulièrement aux excursionnistes des hautes régions que cette ceinture devra servir.

M. le Dr Lardy a présenté un modèle intéressant de civière portative ; elle est composée d'un treillage qui peut tenir dans le petit volume d'un sac de courroies, et dont le poids est peu élevé.

Dans la seconde partie de la séance, M. le Dr Kœnig a raconté le voyage des délégués de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre anglo-boer ; MM. de Montmollin, Suter et lui s'étaient rendus dans le Transvaal et l'Orange pour servir dans les ambulances. M. le Dr Kœnig a dit les difficultés qui ont dû être vaincues pour rejoindre les lignes, servir dans les lazarets, utiliser le matériel de secours ; il a signalé les abus faits du signe de la Croix-Rouge, le manque d'un titre officiel du gouvernement fédéral suisse, qui ont contribué à rendre difficile la tâche humanitaire remplie par nos compatriotes.

Le récit de M. le Dr Kœnig a été suivi avec le plus vif intérêt, et l'on a pu remarquer en particulier que si la guerre a été inhumaine comme toutes les guerres le sont, il n'y a pas eu, ainsi qu'on l'a répandu, des actes de sauvagerie commis des deux côtés.

Plusieurs personnes présentes ont répondu à l'appel fait par M. le président de se faire inscrire comme membres de la Croix-Rouge genevoise, qui compte un nombre trop faible d'adhérents pour pouvoir se rendre utile dans la mesure voulue.

La contribution de cinq francs peut même être réduite à deux francs si le signataire de la demande le désire.

(*Journal de Genève.*)

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la communication suivante :

Lausanne, le 10 mars 1904.

Comme vous le savez déjà, le Conseil de l'École de garde-malades *La Source*, a décidé de construire une *Infirmerie de Lausanne et de La Source*, dès qu'elle posséderait les fonds nécessaires pour cela.

Afin de faciliter la réalisation de ce projet, il s'est fondé à Lausanne une *Société dite auxiliaire de La Source*, dont le but est d'arriver dans le délai le plus rapproché possible à construire l'Infirmerie projetée.

Pour être membre de la Société, il faut faire ou avoir fait, en une ou plusieurs fois, un versement de 100 francs au moins, ou bien s'engager à verser une somme annuelle de 5 francs au minimum.

Nous osons espérer que vous ferez